

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le lundi 3 juin 2024

L'Académie de police et l'UNML concrétisent leur partenariat par la signature d'une convention

Le 29 mai, les représentants des deux institutions ont signé une convention de partenariat. Celle-ci permet entre autres à l'Académie de police et aux 440 Missions Locales de collaborer pour mener à bien la stratégie de recrutement entamée par la police nationale, et de favoriser ainsi l'accès à l'emploi des jeunes accompagnés par le réseau des Missions Locales.

Concrètement, ce partenariat vise à :

- Mener des actions visant à faciliter l'information des jeunes sur les métiers et recrutements de la police nationale (présence dans des salons métiers,
- Faire découvrir aux recruteurs de la police nationale les services des Missions Locales permettant l'identification des candidats souhaitant intégrer la police,
- Faire connaître les métiers et recrutements de la police nationale aux professionnels des Missions Locales.

A l'occasion de cette signature, les partenaires s'engagent à travailler conjointement. Pour les Missions Locales, il s'agira de promouvoir les métiers de la police nationale en favorisant la rencontre entre les recruteurs de la police nationale et les jeunes. L'académie de police s'engage, quant à elle, à sensibiliser ses recruteurs à l'intérêt de participer aux actions des Missions Locales, d'aller à la rencontre de candidats et d'assurer la promotion de l'offre de services du réseau des Missions Locales en matière de recrutement.



Signature de la convention de partenariat entre l'Académie de police et l'Union nationale des Missions Locales, Paris, 29 mai 2024.

Thierry Marty, vice-président de l'Union nationale des Missions locales en charge des partenariats économiques : *Les opportunités offertes par la police nationale ont un réel écho auprès des jeunes. Cette convention doit permettre à tous les jeunes de disposer d'un même niveau d'information des différents métiers de la police nationale en s'appuyant sur le réseau national des Missions Locales.*

Philippe Lutz, directeur des services actifs de l'Académie de police : *Promouvoir et rendre plus attractive la police nationale sont des enjeux essentiels pour le recrutement de notre institution. A travers des partenariats, comme celui que nous actons aujourd'hui avec l'Union nationale des Missions Locales, nous amplifions nos liens avec les jeunes, nous pouvons plus facilement aller à leur rencontre, leur présenter la diversité de métiers que propose la police nationale, en s'appuyant sur un réseau de proximité dont l'utilité n'est plus à démontrer.*

Je suis convaincu de l'intérêt de ce partenariat qui portera très rapidement ses fruits. De nombreux jeunes, diplômés ou non, pourront découvrir l'ensemble des opportunités qu'offre la police nationale, des métiers passionnants en perpétuelle évolution pour vivre l'exceptionnel au quotidien.

À propos de l'Académie de police

L'Académie de police, recruter et former les policiers d'aujourd'hui et de demain

Direction de la police nationale chargée du recrutement et de la formation, l'Académie de police travaille quotidiennement pour accompagner chaque policier tout au long de son parcours professionnel. Consciente des enjeux sociétaux et des défis à relever, ses agents accomplissent leurs missions autour des valeurs de transmission, d'innovation, d'exigence et de professionnalisme, dans une logique d'amélioration permanente des outils et méthodes proposés, au service de la protection et de la sécurité des citoyens.

En matière de recrutement, l'Académie de police anime, en lien avec le Sicop, la politique de communication et développe un réseau avec différents partenaires. Elle travaille et anime un réseau de plus de 600 agents dédiés à la promotion des métiers sur l'ensemble du territoire national.

À propos de l'Union nationale des Missions Locales

L'Union nationale des Missions Locales (UNML), association loi 1901 créée en 2003, assure à la fois l'animation du réseau des Missions Locales et leur représentation auprès des acteurs publics, économiques et sociaux. Elle assure également la fonction de syndicat d'employeurs de la branche professionnelle des Missions Locales qui regroupe plus de 15 000 salariés.

Le réseau national des Missions Locales se compose de 440 structures, présidées par les élus locaux. Avec 6 000 lieux d'accueil, il maille l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Ce sont plus de 1,1 million de jeunes qui sont accompagnés chaque année par les Missions Locales dans leur parcours d'insertion, avec la prise en compte globale de leurs attentes.

<https://www.unml.info/>

[LinkedIn](#), [X](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [Youtube](#)

Contacts presse

Académie de police

Etat-Major – Division communication

academie-comm@interieur.gouv.fr

01 60 37 10 42

Union nationale des Missions Locales

Edith Le Gourrier – Directrice du pôle Communication et Événementiel

elegourrier@unml.info

06 35 82 20 46